



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



Madame la Présidente
Communauté de communes du Val
de l'Eyre
20, route de Suzon

33 830 BELIN-BELIET

Dossier suivi par : Alexandre GRELIER
Téléphone : 05.56.01.73.44
Courriel : a.grelier@inao.gouv.fr

Objet : révision du PLU
de la commune de BELIN-BELIET

Bègles, le 15 mai 2018,

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 27 avril 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BELIN-BELIET.

La commune de BELIN-BELIET n'appartient à aucune aire géographique d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)¹.

Dans son projet, la collectivité identifie entre autres des orientations pour la protection des espaces naturels et la préservation du cadre de vie et des paysages.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où il n'a pas d'incidence sur les AOC.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial,
Laurent FIDELE

¹ Pour information, la commune de BELIN-BELIET est incluse dans les aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Agneau de Pauillac », « Asperges des Sables des Landes », « Bœuf de Bazas », « Canard à foie gras du Sud-Ouest », « Jambon de Bayonne », « Porc du Sud-Ouest », « Volailles des Landes » et de l'IGP viticole « Atlantique ».

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine-Poitou-Charentes

SITE DE BORDEAUX
"PORTE DE BEGLES"
Bâtiment A, 3^{ème} étage
1, quai Wilson
33 130 BEGLES
TEL : 05 56 01 73 44 / TELECOPIE : 05 56 01 05 74
www.inao.gouv.fr